# Système d'Information national des Fourrières en automobile





Manuel utilisateur à destination des forces de l'ordre

# Table des matières

l.	Avan	t propos	p.3
II.	Accé(1) 2)	der au SI Fourrière  Navigateurs compatibles  Connexion  a) Connexion pour la Gendarmerie Nationale/Police  Nationale	p.4 p.4 p.4
		b) Connexion pour les Polices Municipales	p.4
III.	Gére	r son profil	p.5
V.	Navia 1) 2) 3) 4) 5)	Tri sur les colonnes Recherche par immatriculation Filtre sur les véhicules Consultation de la fiche véhicule Accès aux manuels/tutoriels et sites officiels	p.6 p.6 p.7 p.8
V.	<b>Notif</b> 1) 2)	ier le propriétaire du véhicule  Editer la notification  Gérer le suivi de la notification	p.10





# I. Avant propos

Le présent manuel reflète l'utilisation du SI Fourrières (SIF) avec les fonctionnalités disponibles au moment de sa rédaction. Les fonctionnalités du SIF étant livrées de manière incrémentale, le présent document est amené à évoluer au fil de ces livraisons.

Le système d'information national des fourrières en automobiles (ou **SI Fourrières**) comprend trois modules :

- un **module de gestion** de nature à alléger la charge de travail des acteurs en automatisant certaines tâches administratives ou en les centralisant (déploiement prévu en novembre 2020);
- un **module de digitalisation des procédures** sur terminal mobile utilisable en bord de route (déploiement prévu en 2021) ;
- un **module de téléservice usager** permettant d'accéder à des informations sur la mise en fourrière ou de réaliser une demande d'autorisation de sortie de fourrière en ligne (déploiement prévu en 2021)

Conçu comme un outil évolutif et modifiable dans le temps, le module de gestion du SI Fourrières est construit autour d'une application sur internet alimentée à la source par les gardiens de fourrière, sur la base des informations contenues dans la fiche descriptive papier, ou par les autorités prescrivant des mises en fourrière lorsqu'ils disposent d'outils de digitalisation des procédures.

Une fois les information liées à la fiche descriptive enregistrées dans le SI Fourrières, le module de gestion permet notamment :

- de classer automatiquement les véhicules sur la base des informations enregistrées est collectées auprès du système d'immatriculation des véhicules ;
- de centraliser la notification de la mise en fourrière au sein d'un service du Ministère de l'Intérieur :
- de constater automatiquement l'abandon des véhicules et de générer automatiquement les documents nécessaires à la remise au domaine ou à l'entreprise chargée de la destruction.





## II. Accéder au SI Fourrière

## Navigateurs compatibles

Pour garantir une utilisation optimale et en toute sécurité du SI Fourrières, nous recommandons :

- d'utiliser le navigateur Mozilla Firefox dans une version la plus à jour possible (au moins ultérieure à la version 52) ;
- d'avoir un antivirus installé sur votre ordinateur.

## 2) Connexion

- Lors de la première connexion, vous devrez réinitialiser votre mot de passe
- En cas de mot de passe oublié, veuillez contacter : si-fourrieres@interieur.gouv.fr
  - o un mot de passe provisoire vous sera communiqué. Il vous faudra réinitialiser ce mot de passe lors de la première connexion.
- Pour ajouter ou supprimer un utilisateur dans sa structure, veuillez contacter : si-fourrieres@interieur.gouv.fr

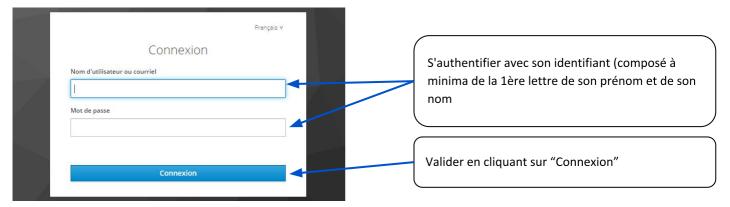
#### a) Connexion pour la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale

La Gendarmerie Nationale et la Police Nationale utilisent les portails Cheops et Proxima pour s'authentifier.



#### b) Connexion pour les Polices Municipales

Portail d'authentification pour : <a href="https://fourrieres.interieur.gouv.fr">https://fourrieres.interieur.gouv.fr</a>

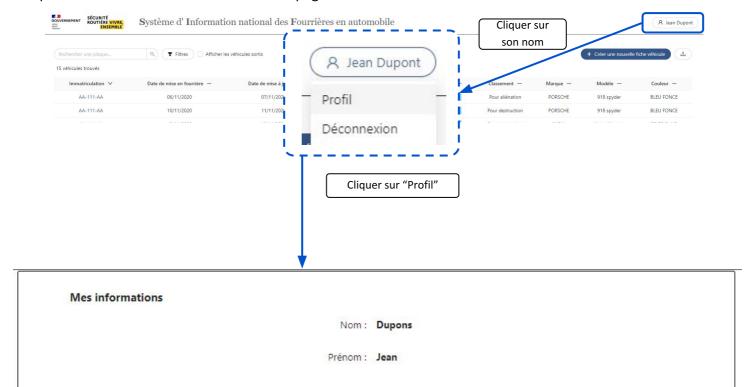






# III. Gérer son profil

#### Cliquer sur son nom en haut à droite de la page d'accueil



"Mes informations" ne sont pas modifiables.

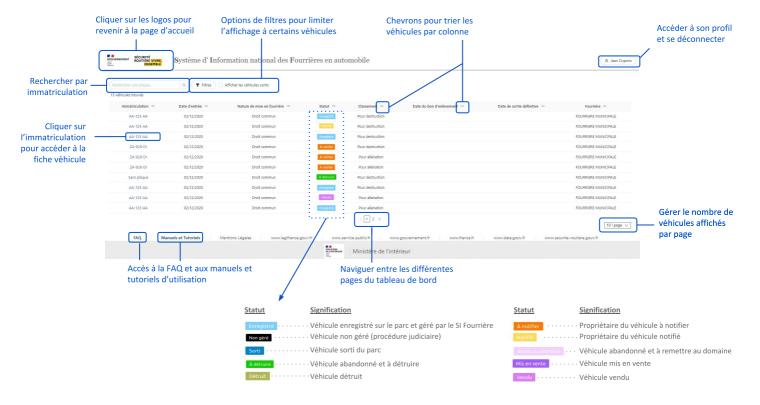
Contacter <u>si-fourrieres@interieur.gouv.fr</u> en cas d'erreur





# IV. Naviguer sur le tableau de bord

Le tableau de bord correspond à la page d'accueil du SI Fourrière. C'est une vue de l'ensemble des véhicules présents en fourrière.



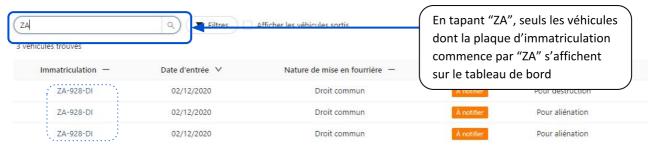
## 1) Tri sur les colonnes

Par défaut, les véhicules sont triés par ordre alphabétique de leur plaque d'immatriculation.



#### 2) Rechercher par immatriculation

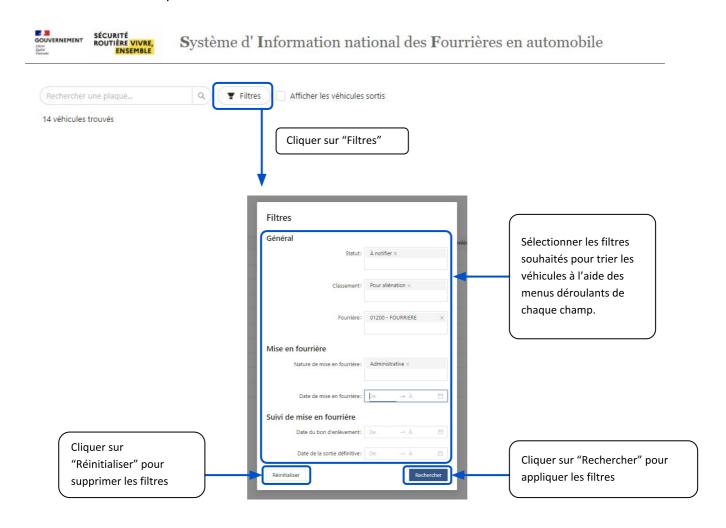
Le champ "Rechercher une plaque" permet de trouver un véhicule rapidement en tapant les première lettre de sa plaque d'immatriculation.

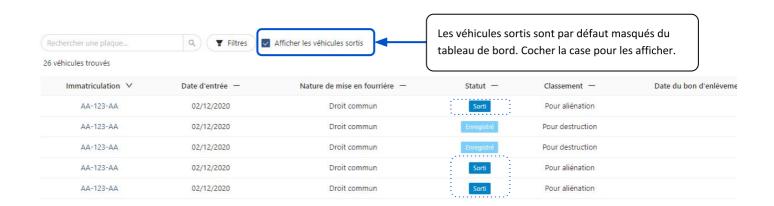




## 3) Filtrer les véhicules

Le bouton "Filtres" permet de filtrer précisément les véhicules visibles dans le tableau de bord selon différentes caractéristiques.





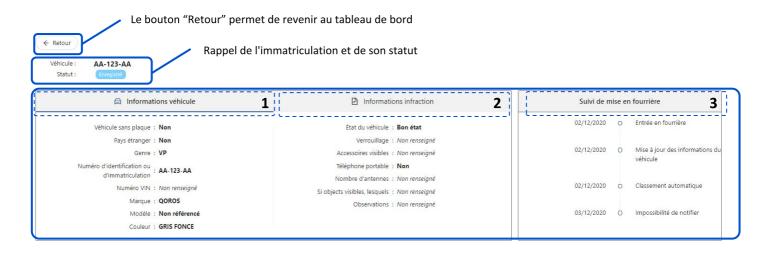




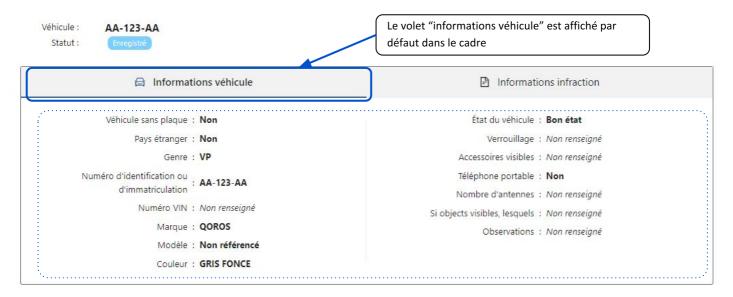
## 4) Consulter la fiche véhicule



#### La fiche véhicule s'ouvre :



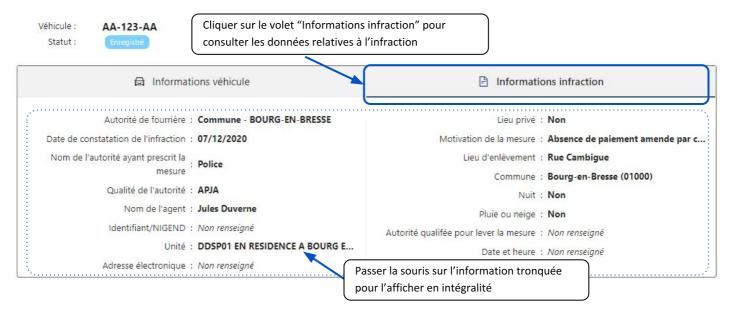
#### Volet 1 : Informations véhicule



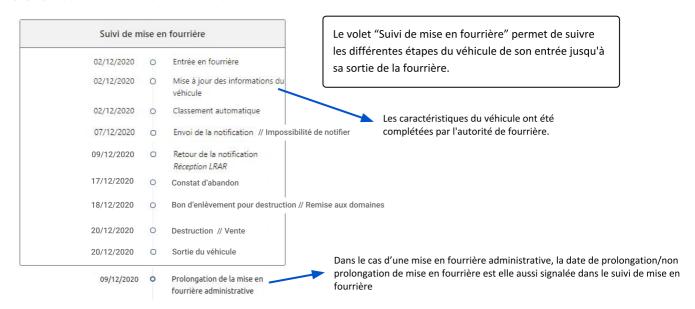




#### • Volet 2: Informations infractions



#### Volet 3 : Suivi de mise en fourrière



## 5) Accès aux manuels/tutoriels et sites officiels

Le pied de page du SI Fourrière permet d'accéder à différentes pages :



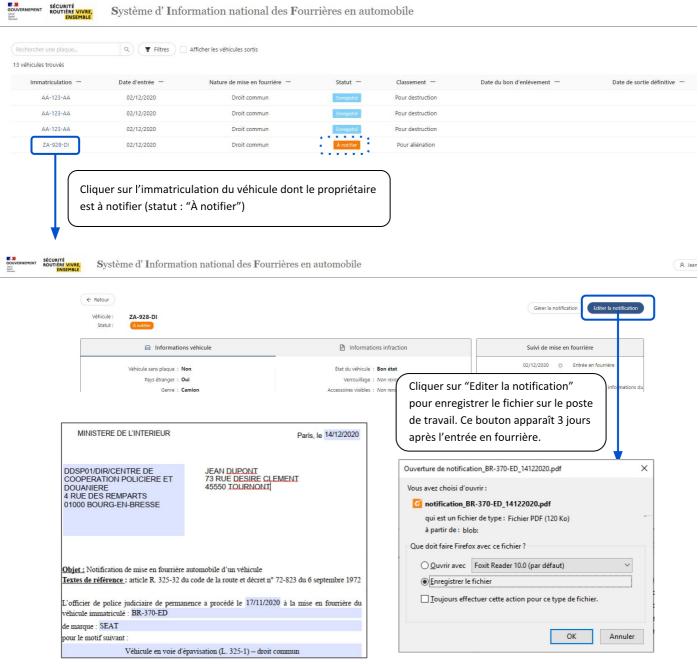




# V. Notifier le propriétaire du véhicule

#### 1) Editer la notification

S'il ne l'a pas encore récupéré, le propriétaire du véhicule doit être notifié de la présence de son véhicule en fourrière. Cette action peut être réalisée 3 jours après la date d'entrée en fourrière.



Aperçu de la notification au format PDF

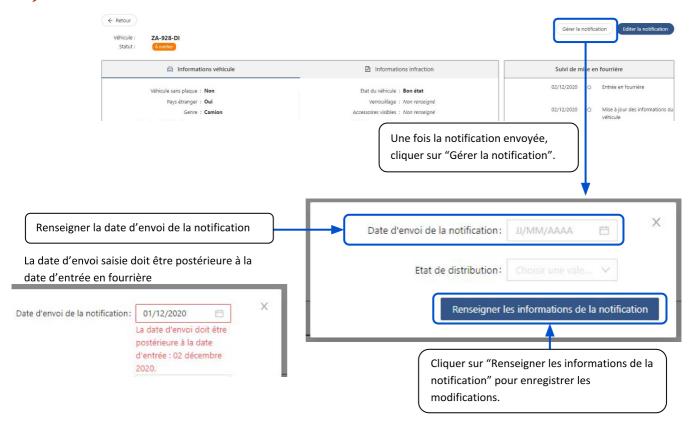
#### Les champs modifiables du PDF sont les suivants :

- Adresse de l'autorité prescriptrice
- Coordonnées du destinataire
- Date de la mise en fourrière
- Immatriculation du véhicule
- Marque du véhicule
- Motif de mise en fourrière
- Fourrière
- Coches diverses





## 2) Gérer le suivi de la notification



#### Dès retour d'information sur l'état de la distribution de la notification :

